

Mis à jour le 23.11.20

Digne les Bains
Manosque
Gap Briançon

Vous êtes au lycée et vous vous posez des questions sur votre parcours d'orientation scolaire et professionnel.

Vous souhaitez être accompagné(e)s dans vos projets, vous préparer au choix du bac, des spécialités, à l'après bac.

Les psychologues de l'Education nationale vous informent, vous conseillent, vous accompagnent, que ce soit lors de leurs permanences en établissements ou au CIO.

Conscients des difficultés à se projeter dans le contexte actuel, sachant que les actions telles que forums, salons, portes ouvertes sont souvent annulées, deviennent parfois virtuelles et sachant le processus de l'orientation complexe, nous vous proposons quelques outils, liens, vidéos afin de disposer de ressources clés en main.

Prenez ensuite le temps d'échanger avec vos proches, les équipes du lycée et du CIO. Nous sommes à votre écoute.

Pour les Terminales, **Parcoursup démarre bientôt !** Soyez prêts à découvrir toutes les formations le **21 décembre** et pour l'inscription le **20 janvier 2021**. L'équipe éducative émettra des avis et conseils lors du conseil de classe.

Pour démarrer :

Quelques sites dédiés pour l'accompagnement à l'orientation des lycéens :

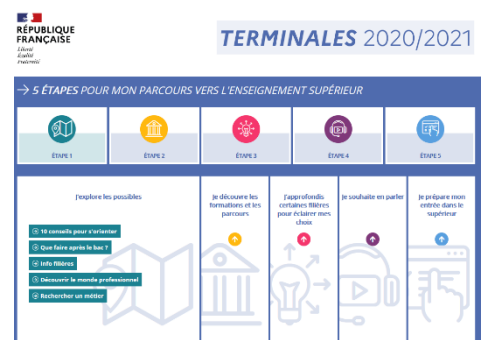
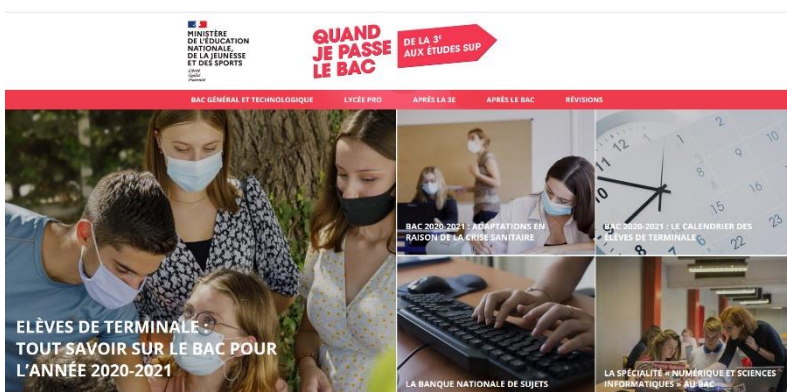
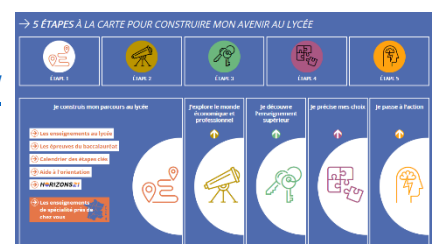


<http://www.horizons21.fr/>

www.secondes-premieres2020-2021.fr/

www.terminales2020-2021.fr

<http://quandjepasselebac.education.fr/>





Avenir Jeunes 05, un site portail créé par le CIO pour les jeunes des Alpes du sud, dédié à l'orientation, la mobilité et l'autonomie

[post bac](#)
[Voie générale et technologique](#)
[Voie pro](#)
[Alternance](#)

[Mobilité internationale](#)
[Métiers](#)
[Autonomie](#)
[Égalité des chances](#)

L'ONISEP, un incontournable :



Sur www.onisep.fr, vous trouverez de nombreuses sources d'informations dont la librairie qui vous permet d'acquérir des guides. Ils sont aussi disponibles au CDI et au CIO :



onisepTV propose un florilège de vidéos métiers formations études et témoignages :

Ci-dessous un choix de vidéos sur comment s'informer, choisir entre un bac technologique et général, réussir à la fac, apprentissage ou scolaire ... Cliquez sur le lien et explorez d'autres vidéos sur onisepTV afin d'élargir vos recherches en fonction de vos intérêts :

<https://onisepTV.onisep.fr/onv/pose-toi-la-question-comment-s-039-informer-sur-les-metiers-1>

<https://onisepTV.onisep.fr/onv/pose-toi-la-question-bac-general-ou-bac-technologique-1>

<https://onisepTV.onisep.fr/onv/pose-toi-la-question-comment-reussir-a-l-039-universite-1>

<https://onisepTV.onisep.fr/onv/pose-toi-la-question-apprentissage-ou-scolaire-1>



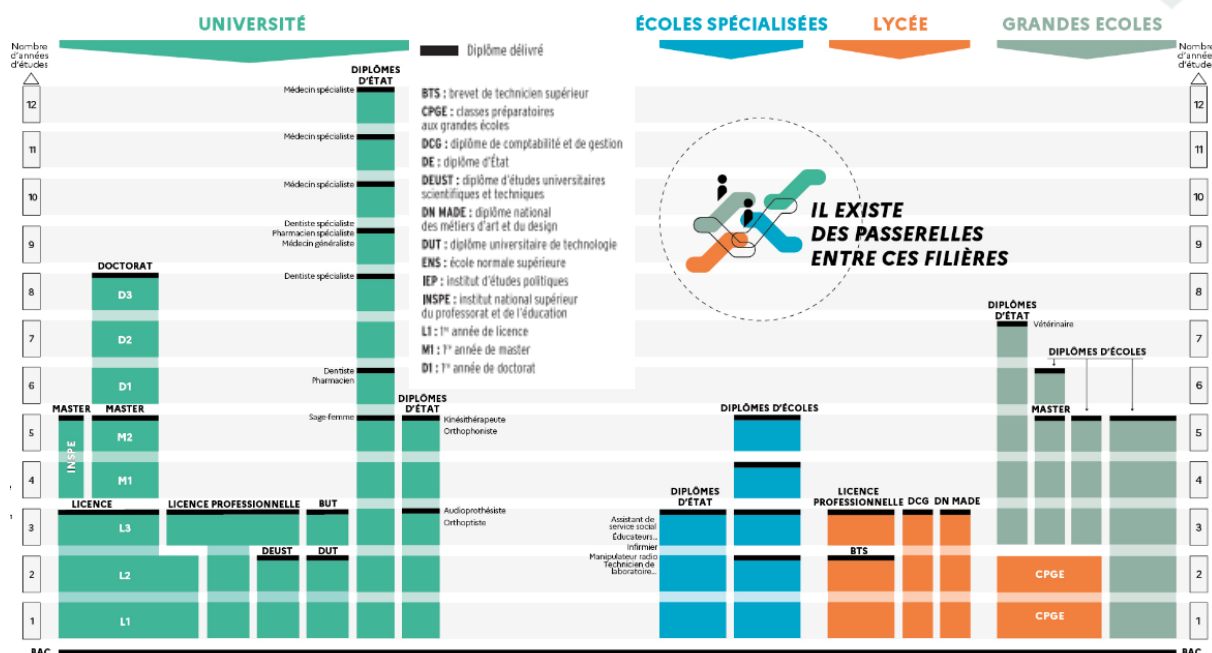
Le nouveau schéma d'études supérieures 2020-2021 :

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.



Se repérer dans le schéma :

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Après-le-bac>

Les nouveautés cette année :

→ Quelques nouvelles formations intégreront Parcoursup, notamment des formations du ministère des Armées et des écoles de management ou d'ingénieurs accréditées pour dispenser des formations conduisant à des diplômes d'établissement conférant le grade de licence.

Un nouvel accès aux études de vétérinaires directement après bac :

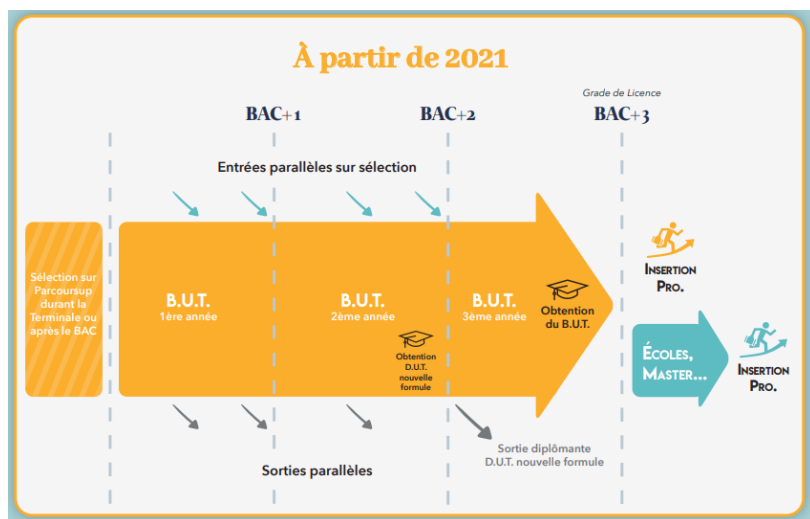
→ Un concours national d'accès aux écoles nationales vétérinaires (Alfort, Lyon-VetAgroSup, Nantes-Oniris et Toulouse) sera organisé dans le cadre de la campagne 2021 de Parcoursup. Les étudiants recrutés sur Parcoursup accéderont au diplôme d'État de docteur vétérinaire après six ans d'études au sein des écoles nationales vétérinaires. Ils seront rejoints en deuxième année d'écoles vétérinaire par les étudiants recrutés par les autres voies du concours vétérinaire, notamment celle organisée à l'issue de la classe préparatoire « biologie-chimie-physique-sciences de la terre » qui représentera en 2021 la moitié du recrutement de ces écoles nationales.

Des CPGE adaptées :

→ L'adaptation des classes préparatoires aux grandes écoles, notamment la création d'une nouvelle classe à dominante informatique : MP2I en 1^{ère} année (mathématiques, physique, ingénierie et informatique), ainsi que la fusion des deux voies actuelles d'enseignement économique et commercial, ECS (économique et commerciale option scientifique) et ECE (économique et commerciale option économique), en une voie unique ECG (économique et commerciale générale). Cette voie sera accessible à tous les bacheliers généraux, indépendamment de leurs choix en lycée, à condition qu'ils aient suivi un enseignement de mathématiques en terminale (en spécialité ou en option).

Un nouveau diplôme : le Bachelor Universitaire de Technologie en 3 ans en IUT :

Plus d'infos en vidéo : <https://but.iut.fr/>



LE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, C'EST...

- Un diplôme national universitaire en 3 ans reconnu au grade licence
- Une formation sélective et accessible aux bacs généraux et technologiques
- Toujours 24 spécialités reconnues (GEA, TC, Informatique, Génie Biologique,...) avec la possibilité dorénavant de choisir un parcours dans ces spécialités
- Une pédagogie innovante, basée sur les compétences, propice au travail en mode projet
- Un accompagnement individualisé et un environnement universitaire à taille humaine
- Un programme national permettant la professionnalisation par l'acquisition de compétences reconnues et recherchées par les milieux socio-professionnels

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Calendrier 2021 Les formations

C'est quoi ?

www.parcoursup.fr est la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur en France et qui concerne 17000 formations dont 4000 en apprentissage.

Pour qui ?

Les lycéens ou étudiants en réorientation qui souhaitent s'inscrire en 1^{re} année de l'enseignement supérieur. Ils doivent constituer un dossier et formuler des vœux.

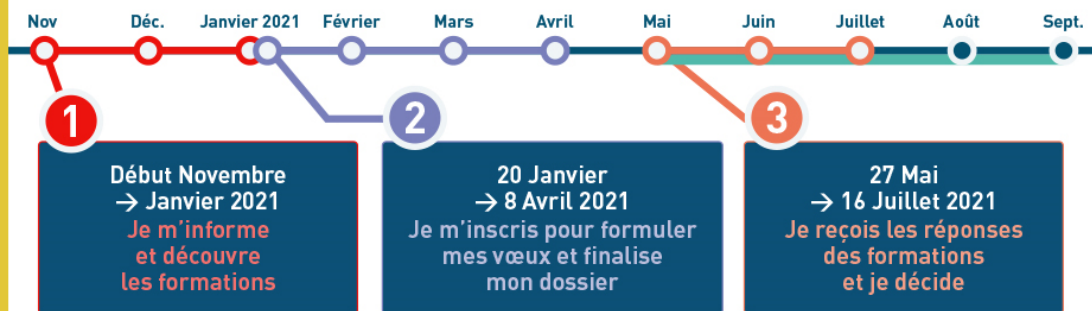
La démarche

- **Créez votre dossier de préinscription** (avec votre INE Identifiant National Etudiant que vous retrouvez sur votre convocation au bac et/ou bulletin) ;
- **Trouvez des informations** sur les formations de l'enseignement supérieur : leurs caractéristiques, les connaissances et compétences attendues, le nombre de places, les critères d'examen des dossiers ;
- **Saisissez vos vœux** de poursuite d'études, complétez votre dossier avec les éléments demandés par les formations que vous avez choisies ;
- **Confirmez vos vœux** pour qu'ils puissent être examinés par les formations que vous avez choisies ;
- Recevez des **propositions d'admission** des formations et répondez dans les **délais indiqués**.

En bref et en vidéo

https://www.youtube.com/watch?v=SdTvHcuKhdE&feature=emb_title

Le calendrier 2021 en 3 étapes



Actuellement, les terminales démarrent l'étape 1 de Parcoursup :
la phase d'information et de découverte des formations.

Ouverture de Parcoursup le 21 décembre (en consultation).

Que pourrai-je faire ?

21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information Parcoursup.fr 2021 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2021. Plus de 17 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage. Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation...



Accès au moteur de recherche :

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

A noter, les nouvelles formations sont mises à jour le 21 décembre 2020.

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

**Je m'inscris pour formuler
mes vœux et finalise mon dossier**

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- **Je m'inscris sur Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation** : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

JEUDI 11 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux.



L'apprentissage vous intéresse ?

Plus de 4 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

JEUDI 8 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

2



Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.

JEUDI 27 MAI — Début de la phase d'admission principale.

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 27 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

MERCREDI 16 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte.**DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET**

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, **si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative** auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

 VENDREDI 16 JUILLET — Fin de la phase principale.

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

**Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission****DÈS LE 27 MAI**

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), **je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.**

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

Je peux participer à **la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles.** Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 16 juin.

À PARTIR DU 2 JUILLET

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Comment est examinée ma candidature ?

Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, composée généralement du référent pédagogique de la formation et de professeurs, est chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures.** Elle se réunit pour analyser et classer les candidatures à partir de ces critères.

Sur Parcoursup, à compter du 21 décembre, **je peux consulter dans chaque fiche de formation, les critères généraux d'examen des vœux définis par la formation** (résultats académiques, motivation, compétences et savoir-faire...) ainsi que **les éléments pris en compte pour l'examen de ma candidature** (bulletins scolaires, fiche Avenir...).

Certaines formations organisent également des concours sous la forme d'épreuves écrites et/ou orales. Dans ce cas, les modalités et le calendrier de ces épreuves sont indiqués sur la fiche de formation Parcoursup.

Je me prépare à la vie étudiante



Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant **mon dossier social étudiant (DSE)** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr du 20 janvier au 15 mai 2021.

→ Bourse :

- 1^{re} mensualité versée avant le 30 août 2021
- Versement des bourses : avant le 5 de chaque mois

→ Logement en résidence universitaire :

Je cherche un logement sur

trouverunlogement.lescrous.fr

- **Fin juin** : les premiers logements sont attribués
- **Début juillet** : je confirme le logement que j'ai choisi

À noter : j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

les Crous

Santé



Je suis **automatiquement affilié** au régime général de la sécurité sociale.



Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante : etudiant.gouv.fr

Parcoursup au service de l'égalité des chances



Une priorité accordée aux lycéens boursiers

→ **Des taux minimum de lycéens boursiers** sont définis pour favoriser leur accès dans les formations d'enseignement supérieur, y compris dans les formations les plus sélectives.

→ **Une aide financière, l'aide à la mobilité Parcoursup**, pour les lycéens boursiers qui souhaitent s'inscrire dans une formation en dehors de leur académie. 20 000 lycéens en ont bénéficié en 2020.

Des places prioritaires pour les lycéens technologiques et professionnels dans les filières courtes

→ **En BTS**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers professionnels.

→ **En BUT**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers technologiques avec un objectif de 50 % par établissement.

À noter : le BUT, Bachelor Universitaire de Technologie, remplace le DUT à la rentrée 2021. Pour en savoir plus sur le BUT, rendez-vous sur terminales2020-2021.fr.

Bonnes recherches et démarches !

Pensez à consulter les actualités sur le Site [CIO Alpes du sud](https://www.cio-alpes-sud.fr)

Les équipes des CIO des Alpes du sud

Digne 04 86 89 40 60

Manosque 04 92 72 11 37

Briançon 04 92 25 47 30

Gap 04 92 51 16 08

Info de dernière minute

Les Entretiens
de l'Excellence

Les entretiens de l'excellence à partir du 23 novembre [voir le calendrier en ligne](#) sous la forme de conférences d'une heure, accessibles sous ce lien, tout au long de cette semaine